

# Projet de parc éolien des Stellaires

Communes de Mareuil-sur-Arnon et Ségry  
Départements du Cher (18) et de l'Indre (36)



Cahier de photomontages

*Mai 2022*







# SOMMAIRE

---

<b>Méthodologie de réalisation des photomontages</b>	<b>4</b>
Tableau récapitulatif des photomontages 1/2 . . . . .	6
Tableau récapitulatif des photomontages 2/2 . . . . .	7
Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude éloignée . . . . .	8
Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée . . . . .	9
Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude immédiate. . . . .	10
<b>Comparaison de variantes</b>	<b>11</b>
Les variantes comparées . . . . .	12
Localisation des photomontages utilisés pour la comparaison de variantes . . . . .	13
Comparaison de variante – Pm 05 – Mareuil-sur-Arnon - sortie nord via la RD18. . . . .	14
Comparaison de variante – Pm 14 – Abbaye de la Prée. . . . .	16
Comparaison de variante – Pm 24 – Saint-Ambroix - sortie est via la RD99E . . . . .	18
Comparaison de variante – Pm 27 – Grand-Malleray - sortie sud via la RD87 . . . . .	20
Comparaison de variante – Pm 32 – Ségry village et RD16 . . . . .	22
Comparaison de variante – Pm 40 – RN151 entre Issoudun et Chârost . . . . .	24
<b>Présentation des photomontages avec la variante retenue</b>	<b>27</b>
Pm 01 - RD18 depuis le tronçon traversant la ZIP . . . . .	28
Pm 02 - Hameau du Crezay depuis la RD87 . . . . .	32
Pm 03 – Hameau de Villiers . . . . .	36
Pm 04 – Hameau du Ballay . . . . .	40
Pm 05 – Mareuil-sur-Arnon - sortie nord via la RD18 . . . . .	44
Pm 06 – Hameau des Granges . . . . .	48
Pm 07 – Mareuil-sur-Arnon - périphérie nord . . . . .	52
Pm 08 – Hameau de Harpé . . . . .	56
Pm 09 – Hameau de Gouers . . . . .	60
Pm 10 – Mareuil-sur-Arnon - sortie est via la RD87 . . . . .	64
Pm 11 – Hameau du Chêne au Boeuf . . . . .	68
Pm 12 – Hameau du Harpé depuis la RD18 . . . . .	72
Pm 13 – Hameau de Saint-Chevrais . . . . .	76
Pm 14 – Abbaye de la Prée . . . . .	80
Pm 15 – Centre de Mareuil-sur-Arnon . . . . .	84
Pm 16 – Hameau du Tureau . . . . .	88

Pm 17 – Hameau de la Perrière . . . . .	92
Pm 18 – Etang de Mareuil et itinéraires de randonnée . . . . .	96
Pm 19 – Moulin de Nouan . . . . .	100
Pm 20 – Hameau du petit Semur . . . . .	104
Pm 21 – Église Saint-Laurent à Primelles. . . . .	108
Pm 22 – Mareuil-sur-Arnon - arrivée sud-ouest via la RD14 . . . . .	112
Pm 23 – Grand Malleray - périphérie sud . . . . .	116
Pm 24 – Saint-Ambroix - sortie est via la RD99E . . . . .	120
Pm 25 – Mareuil-sur-Arnon - arrivée sud via la RD18 . . . . .	124
Pm 26 – RD18 à hauteur de St-Ambroix . . . . .	128
Pm 27 – Grand Malleray - sortie sud via la RD87 . . . . .	132
Pm 28 – Saint-Ambroix - périphérie sud-ouest . . . . .	136
Pm 29 – Grand Malleray - arrivée nord via la RD99 . . . . .	140
Pm 30 – Ségry - sortie est via la RD9 . . . . .	144
Pm 31 – Église Saint-Martin à Ségry . . . . .	148
Pm 32 – Ségry village et RD16 . . . . .	152
Pm 33 – Chouday - périphérie sud. . . . .	156
Pm 34 – Civray - périphérie sud . . . . .	160
Pm 35 – RD14 au nord-est de Saint-Baudel . . . . .	164
Pm 36 – Civray - entrée nord via la RD84 . . . . .	168
Pm 37 – Avail - périphérie sud . . . . .	172
Pm 38 – RD9 entre Issoudun et Chouday . . . . .	176
Pm 39 – RD35 entre Saint-Florent-sur-Cher et Châteauneuf-sur-Cher . . . . .	180
Pm 40 – RN151 entre Chârost et le Grand Entrevin . . . . .	184
Pm 41 – RN151 entre Issoudun et Chârost . . . . .	188
Pm 42 – RN151 à l'ouest de Saint-Florent-sur-Cher . . . . .	192
Pm 43 – Sortie est d'Issoudun via la RD8 . . . . .	196
Pm 44 – Sortie nord-est d'Issoudun via la RN 151 . . . . .	200
Pm 45 – Château de Châteauneuf-sur-Cher. . . . .	204
Pm 46 – Maison de Varennes à Montlouis . . . . .	208
Pm 47 – Tour Blanche - Issoudun . . . . .	212
Pm 48 – RN918 entre Issoudun et Ambrault . . . . .	216
Pm 49 – RD925 à l'ouest de Lignièrès. . . . .	220
Pm 50 – RD960 au nord-est d'Issoudun . . . . .	224
Pm 51 – A20 au niveau de Saint-Loup-des-Chaumes . . . . .	228



Pm 52 – Sommet de la tour nord de la cathédrale de Bourges . . . . .	232
Pm A - Potager de l'abbaye de la Prée . . . . .	236
Pm B - Hameau du Petit Malleray . . . . .	240
Pm C - Église Saint-Laurent à Primelles (bis) . . . . .	244
Pm D - RD14 au sud de mareuil-sur-Arnon . . . . .	248
Pm E - RD18 au nord de Saint-Ambroix . . . . .	252
Pm F - Chouday - arrivée nord via la RD9a . . . . .	256
Pm G - Chârost - sortie sud via la RD18 . . . . .	260
Pm H - GR41 à l'est du hameau de la Petite Roche . . . . .	264
Pm I - Issoudun - sortie est via la RD8 . . . . .	268
Pm J - Montlouis - arrivée sud via la route communale . . . . .	272
Pm K - Châteauneuf-sur-Cher - arrivée via la RD14 . . . . .	276
Pm L - GR41 au sud de Châteauneuf-sur-Cher . . . . .	280
Pm M - Château de Châteauneuf-sur-Cher (bis) . . . . .	284

## **Glossaire paysager**

**288**

# MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

## LA RÉALISATION DES PRISES DE VUE

Sur le terrain, les prises de vue sont réalisées de façon à traiter l'enjeu considéré. S'il s'agit par exemple d'évaluer la perception du parc éolien projeté depuis une route, alors il conviendra de se positionner sur les abords immédiats de cet axe ; autrement en se décalant outre mesure, le point de vue n'est plus représentatif. Le positionnement exact de la photographie peut faire l'objet d'une adaptation le cas échéant pour garantir une pertinence optimale (éviter la présence de masques temporaires au premier plan : maïs...).

Les photographies sont réalisées à l'aide d'un trépied, de façon à garantir l'horizontalité de la prise de vue et la qualité de l'assemblage panoramique, et d'un appareil photographique réflex numérique NIKON D60. La focale est équivalente à 50 mm (capteur plein format), ce qui se rapproche le plus de la perception de l'œil humain et répond donc aux prescriptions des documents de cadrage. L'appareil photographique est positionné à hauteur d'homme pour garantir la représentativité du point de vue.

La campagne photographique est réalisée dans des conditions météorologiques favorables afin d'avoir une visibilité satisfaisante (luminosité, profondeur de champ, etc.). Dans le cadre de ce projet, les prises de vue ont été réalisées le 3 décembre 2019, les 5 et 6 février 2020, les 4 et 5 août 2020, ainsi que le 23 novembre 2021.

## LA RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

Les panoramas sont produits à partir de 5 photos minimum afin d'obtenir un angle horizontal minimum de 120°. Le logiciel Wind PRO est utilisé pour la réalisation des photomontages. Ce dernier, en croisant cartographie et photographie, permet de faire le lien entre les données topographiques, les éléments de repère apparaissant sur les prises de vue, leur positionnement exact, ainsi que celui du point d'observation, des éoliennes, et du renseignement du modèle d'aérogénérateur utilisé. Les autres parcs éoliens autorisés ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale sont également représentés afin de traiter la problématique des effets cumulés.

## LES ATOUTS ET LIMITES DES PHOTOMONTAGES

Les photomontages constituent un outil indispensable pour anticiper les évolutions du paysage, appréhender et illustrer les effets, l'insertion du parc éolien projeté. Ils présentent l'avantage indéniable de représenter les aérogénérateurs dans des conditions réelles, puisque ces derniers sont ajoutés à l'aide d'un logiciel spécialisé sur une photographie prise sur le terrain, in situ.

Toutefois, il convient de rappeler qu'ils s'accompagnent de plusieurs limites :

- ▶ Même si la démarche est aussi rigoureuse que possible concernant la réalisation des prises de vue et des photomontages, le résultat obtenu ne restitue pas exactement ce que percevrait l'œil humain puisque ce dernier permet de voir avec davantage de netteté et de profondeur les entités présentes sur l'horizon (limite liée à la prise de vue photographique elle-même, et à l'impression sur papier) ;
- ▶ Absence de mouvement des éoliennes (la représentation sur un format papier ne permettant pas de traduire le caractère cinétique de ces infrastructures) ;
- ▶ Déformations liées aux assemblages panoramiques (même si l'utilisation d'un trépied limite cet effet) ;
- ▶ Visibilité des éoliennes sur le photomontage variable en fonction des conditions météorologiques lors de la prise de vue (présence ou non de nuages, position du soleil, saison...)

Ces limites sont prises en compte lors de la rédaction des commentaires paysagers et de l'analyse des effets du projet. Elles n'affectent donc pas les conclusions de l'étude.

## LA LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES

Les cartes ci-après localisent les photomontages réalisés. Ces points de vue ont été positionnés sur chacune des sensibilités potentielles relevées lors de l'état initial afin de qualifier l'impact du projet sur ces lieux. Ainsi, chaque photomontage a été choisi pour répondre à une thématique principale ayant justifié son positionnement : unité paysagère, axe de communication, lieu de vie et d'habitat, tourisme et patrimoine. Le projet prend place dans un territoire où le motif éolien est déjà présent et il s'articule autour de parcs éoliens actuellement en exploitation ; la thématique relative au contexte éolien (effets cumulatifs et cumulés) est donc toujours abordée.

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des prises de vues effectuées et les thématiques abordées. Pour ce projet, 65 photomontages sont réalisés.



## LA MISE EN PAGE DU CAHIER DE PHOTOMONTAGES

La présentation du cahier de photomontages répond aux dernières demandes énoncées dans la révision du *Guide relatif à l'élaboration des études d'impact des projets de parcs éoliens terrestres* datant d'octobre 2020. Ainsi, pour chaque point de vue est fourni :

- 1 ► Le nom du photomontage (PM) indiquant son positionnement.
- 2 ► Les données du point de vue (date, heure, hauteur de la prise de vue, altitude NGF, azimut et distance à l'éolienne la plus proche).
- 3 ► Les raisons du point de vue permettant d'identifier directement la ou les thématique(s) traitée(s) par le photomontage.
- 4 ► Les commentaires paysagers. Ils justifient d'une part la raison pour laquelle le photomontage à été positionné à cet endroit en rappelant la sensibilité soulevée lors de l'état initial paysager. Dans un second temps, une description est faite sur l'inscription du parc éolien projeté au sein du paysage (prégnance visuelle, lisibilité, rapport d'échelle, etc...).
- 5 ► La coupe de territoire renseigne du positionnement de l'observateur selon son altitude et l'insertion du projet éolien dans le paysage. Le profil relie le point de prise de vue du photomontage à l'éolienne la plus proche. Un cône de visibilité informe la perception (ou non) du projet selon la présence de masques visuels. Pour faciliter la lecture, l'échelle horizontale est exagérée deux fois par rapport à l'échelle verticale. Sans cela, les variations de terrain et les éléments structurant le territoire ne seraient pas visibles. Les sources utilisées sont la BD TOPO IGN et le MNT. Les hauteurs des structures végétales ont été définies selon leurs typologies : Peupleraies : 20m ; Forêts : 10m ; Haies : 3m, Vignes : 1m. La hauteur des bâtiments est définie directement par la BD TOPO. Dans le cas d'un paysage de plaine comme celui dans lequel prend place le projet, il n'est pas jugé utile de produire une coupe par photomontage car il y a peu de variations de relief et de masques visuels. Ainsi, une sélection de 10 coupes a été faite.

6

► Une carte de localisation du point de vue et de la coupe par rapport au projet éolien.

7

► Une carte de la situation des abords du point de vue pour comprendre l'environnement proche.

8

► Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre l'état initial du paysage.

9

► Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre la vue filaire. Ce photomontage schématique représente de façon non-gommée (comme si on pouvait voir au travers du relief, de la végétation et du bâti) l'ensemble des parcs éoliens recensés, qui sont identifiés avec un code couleur et dont le nom figure dans le bandeau supérieur de l'image (le parc éolien projeté, mais également ceux autorisés ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale) et permettant d'étudier finement les effets cumulés.

The image displays a template for a photomontage report page. It is organized into several sections:

- Section 1:** Title "PM 13 - DEPUIS LA RD 26 À LA SORTIE NORD- EST DE MONTAUTOUR".
- Section 2:** A table with technical data: "Données du point de vue", "Date et heure de la prise de vue", "Altitude NGF", "Azimut", and "Distance à l'éolienne la plus proche".
- Section 3:** A legend for "Raisons du point de vue" with categories: "Axe de communication", "Site de loi n° 1060", and "Particularité / Topique".
- Section 4:** "Commentaires paysagers" text area.
- Section 5:** A cross-section diagram showing the terrain profile and the location of the wind turbine.
- Section 6 & 7:** Two maps showing the project location and the surrounding area.
- Section 8, 9, 10:** A horizontal strip of three photographs showing the initial landscape, a wireframe view, and a realistic photomontage.
- Section 11:** A large landscape photograph and a double-page spread of a realistic photomontage.

10

► Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre le photomontage réaliste (éoliennes gommées) et qui offre une simulation visuelle du projet dans le paysage.

11

► Sur une double page A3, la vue initiale puis le photomontage réaliste composé des trois photographies de 40°. Cette mise en page offre une perception plus large et fine du projet. Pour garantir l'objectivité des rapports d'échelle entre l'observation in situ et l'observation de la photographie, il est recommandé de placer le cahier de photomontages à une distance d'observation d'environ 25 cm.

# TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES 1/2

Le tableau ci-après présente l'ensemble des photomontages proposés dans le présent dossier et les détails liés à leur positionnement.

NUMÉRO DU PHOTOMONTAGE	DISTANCE À LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (KM)	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE (KM)	ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	COMMUNE	LOCALISATION	THÉMATIQUE PRINCIPALE	X (LAMBERT 93)	Y (LAMBERT 93)	LATITUDE (WGS84)	LONGITUDE (WGS84)
01	0,0	0,2	E2	Mareuil-sur-Arnon	RD18 depuis le tronçon traversant la ZIP	Axe	635 142	6 643 692	2.14817	46.89026
02	0,2	1,5	E9	Primelles	Hameau du Crezay depuis la RD87	Axe	638 841	6 644 556	2.19664	46.89839
03	0,3	0,9	E9	Mareuil-sur-Arnon	Hameau de Villiers	Lieux de vie et d'habitat	638 057	6 644 759	2.18631	46.90014
04	0,4	0,6	E3	Mareuil-sur-Arnon	Hameau du Ballay	Lieux de vie et d'habitat	636 930	6 643 621	2.17167	46.88979
05	0,4	0,7	E1	Mareuil-sur-Arnon	Mareuil-sur-Arnon - sortie nord via la RD18	Lieux de vie et d'habitat	635 810	6 642 852	2.15707	46.88276
06	0,4	0,8	E8	Ségry	Hameau des Granges	Lieux de vie et d'habitat	634 440	6 645 462	2.13870	46.90613
07	0,4	0,8	E1	Mareuil-sur-Arnon	Mareuil-sur-Arnon - périphérie nord	Lieux de vie et d'habitat	635 445	6 642 928	2.15227	46.88341
08	0,5	1,7	E12	Saint-Ambroix	Hameau de Harpé	Lieux de vie et d'habitat	633 807	6 646 978	2.13017	46.91972
09	0,5	0,9	E5	Ségry	Hameau de Gouers	Lieux de vie et d'habitat	633 742	6 644 058	2.12974	46.89342
10	0,5	1,0	E1	Mareuil-sur-Arnon	Mareuil-sur-Arnon - sortie est via la RD87	Lieux de vie et d'habitat	636 468	6 642 787	2.16571	46.88224
11	0,5	1,2	E2	Mareuil-sur-Arnon	Hameau du Chêne au Boeuf	Lieux de vie et d'habitat	634 668	6 642 774	2.14207	46.88194
12	0,5	1,3	E12	Saint-Ambroix	Hameau de l'Harpé depuis la RD18	Axe	634 532	6 647 210	2.13967	46.92188
13	0,7	0,8	E11	Primelles	Hameau de Saint-Chevais	Lieux de vie et d'habitat	638 226	6 646 120	2.18835	46.91241
14	0,8	1,4	E10	Ségry	Abbaye de la Prée	Patrimoine	633 809	6 645 696	2.13038	46.90818
15	0,8	1,0	E1	Mareuil-sur-Arnon	Centre de Mareuil-sur-Arnon	Lieux de vie et d'habitat	635 996	6 642 626	2.15953	46.88075
16	0,9	1,7	E9	Primelles	Hameau du Tureau	Lieux de vie et d'habitat	639 344	6 645 861	2.20307	46.91018
17	1,0	2,1	E5	Ségry	Hameau de la Perrière	Lieux de vie et d'habitat	633 206	6 642 694	2.12289	46.88109
18	1,1	1,5	E1	Mareuil-sur-Arnon	Etang de Mareuil et itinéraires de randonnée	Tourisme	635 328	6 642 255	2.15085	46.87735
19	1,1	2,3	E5	Chezal-Benoît	Moulin de Nouan	Tourisme	633 461	6 642 344	2.12629	46.87796
20	1,2	1,5	E11	Saint-Ambroix	Hameau du petit Semur	Lieux de vie et d'habitat	636 455	6 647 217	2.16493	46.92213
21	1,6	2,5	E9	Primelles	Église Saint-Laurent à Primelles	Lieux de vie et d'habitat	640 099	6 645 019	2.21310	46.90268
22	1,8	2,3	E1	Mareuil-sur-Arnon	Mareuil-sur-Arnon - arrivée sud-ouest via la RD14	Lieux de vie et d'habitat	636 876	6 641 482	2.17125	46.87053
23	2,0	2,8	E11	Primelles	Grand Malleray - périphérie sud	Lieux de vie et d'habitat	639 716	6 647 680	2.20772	46.92660
24	2,0	2,9	E12	Saint-Ambroix	Saint-Ambroix - sortie est via la RD99E	Lieux de vie et d'habitat	633 282	6 648 176	2.12309	46.93045
25	2,1	2,4	E1	Mareuil-sur-Arnon	Mareuil-sur-Arnon - arrivée sud via la RD18	Lieux de vie et d'habitat	635 907	6 641 168	2.15857	46.86761
26	2,3	3,1	E12	Saint-Ambroix	RD18 à hauteur de St-Ambroix	Lieux de vie et d'habitat	633 781	6 648 779	2.12957	46.93593
27	2,6	3,6	E9	Primelles	Grand Malleray - sortie sud via la RD87	Axe	640 986	6 646 845	2.22451	46.91919
28	2,6	3,5	E12	Saint-Ambroix	Saint-Ambroix - périphérie sud-ouest	Lieux de vie et d'habitat	632 440	6 648 053	2.11204	46.92926
29	3,0	3,6	E11	Primelles	Grand Malleray - arrivée nord via la RD99	Lieux de vie et d'habitat	639 951	6 648 614	2.21068	46.93502
30	3,8	4,3	E5	Ségry	Ségry - sortie est via la RD9	Lieux de vie et d'habitat	630 388	6 643 680	2.08574	46.88967
31	4,0	4,6	E5	Ségry	Église Saint-Martin à Ségry	Lieux de vie et d'habitat	630 091	6 643 914	2.08181	46.89176
32	5,2	5,8	E5	Ségry	Ségry village et RD16	Lieux de vie et d'habitat	628 915	6 643 735	2.06639	46.89001
33	5,3	6,0	E5	Chouday	Chouday - périphérie sud	Tourisme	628 880	6 645 757	2.06562	46.90822
34	5,7	5,9	E11	Civray	Civray - périphérie sud	Tourisme	637 231	6 651 978	2.17447	46.96507
35	6,2	6,7	E4	Saint-Baudel	RD14 au nord-est de Saint-Baudel	Lieux de vie et d'habitat	640 271	6 638 440	2.21622	46.84345

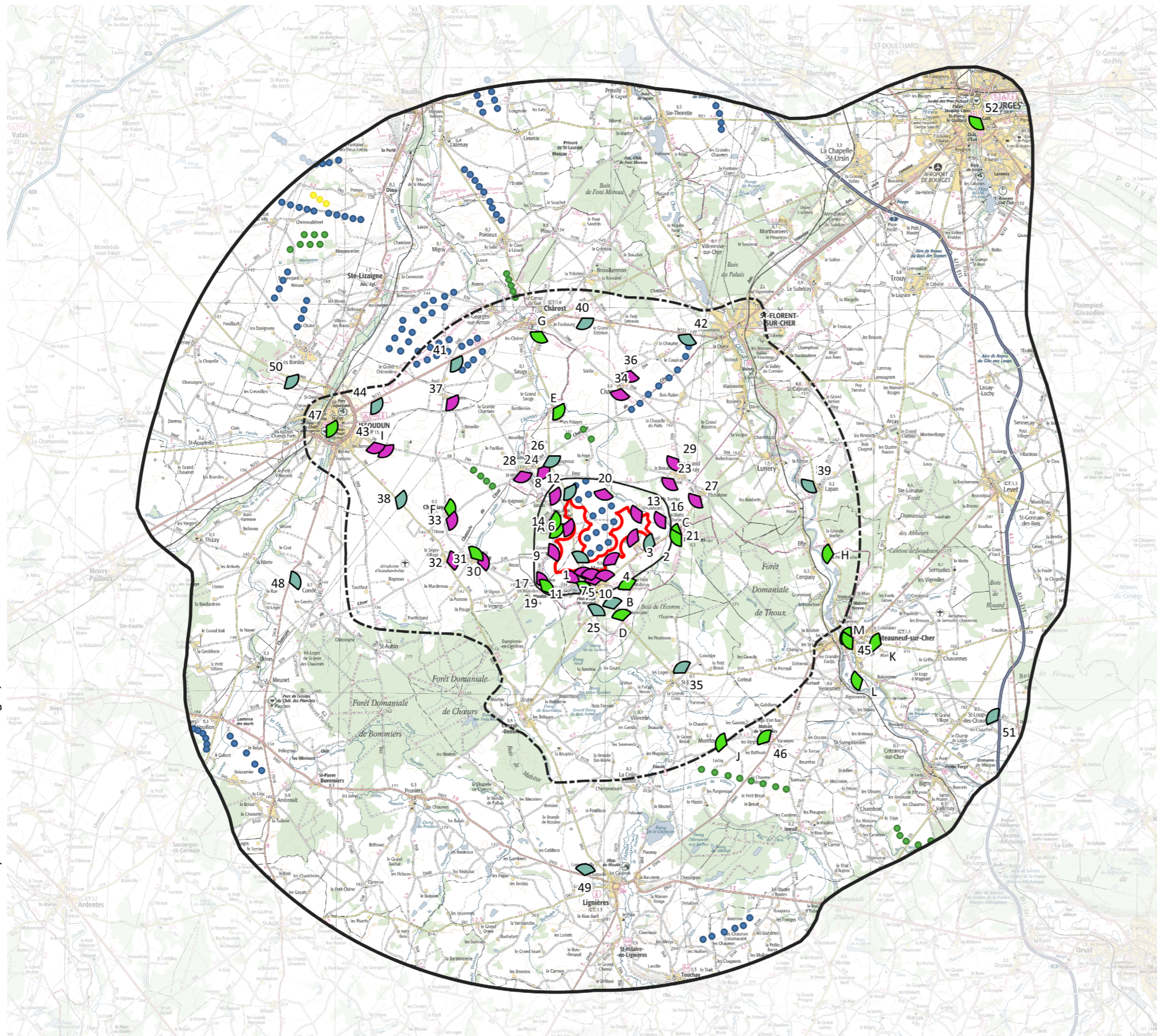


# TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES 2/2

NUMÉRO DU PHOTOMONTAGE	DISTANCE À LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (KM)	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE (KM)	ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	COMMUNE	LOCALISATION	THÉMATIQUE PRINCIPALE	X (LAMBERT 93)	Y (LAMBERT 93)	LATITUDE (WGS84)	LONGITUDE (WGS84)
36	6,4	6,8	E11	Civray	Civray - entrée nord via la RD84	Lieux de vie et d'habitat	637 679	6 652 848	2.18024	46.97294
37	7,5	8,3	E12	Issoudun	Avail - périphérie sud	Lieux de vie et d'habitat	628 930	6 651 484	2.06539	46.95978
38	7,9	8,6	E5	Chouday	RD9 entre Issoudun et Chouday	Axe	626 453	6 646 782	2.03357	46.9171
39	7,9	8,8	E9	Lunery	RD35 entre Saint-Florent-sur-Cher et Châteauneuf-sur-Cher	Axe	646 371	6 647 572	2.29519	46.92619
40	8,7	9,2	E12	Chârost	RN151 entre Chârost et le Grand Entrevin	Axe	635 363	6 655 352	2.14943	46.99526
41	8,7	9,5	E12	Saint-Georges-sur-Arnon	RN151 entre Issoudun et Chârost	Axe	629 127	6 653 331	2.06768	46.97643
42	8,8	9,1	E11	Saint-Florent-sur-Cher	RN151 à l'ouest de Saint-Florent-sur-Cher	Axe	640 493	6 654 594	2.21703	46.98892
43	9,2	10,4	E12	Issoudun	Sortie est d'Issoudun via la RD8	Lieux de vie et d'habitat	625 443	6 649 436	2.01986	46.94096
44	10,5	11,3	E12	Issoudun	Sortie nord-est d'Issoudun via la RN151	Axe	625 314	6 651 313	2.01786	46.95785
45	10,7	12,0	E9	Châteauneuf-sur-Cher	Château de Châteauneuf-sur-Cher	Patrimoine	648 282	6 640 100	2.32115	46.85907
46	11,1	11,6	E4	Montlouis	Maison de Varennes à Montlouis	Patrimoine	644 270	6 635 165	2.26908	46.81431
47	12,0	12,8	E12	Issoudun	Tour Blanche - Issoudun	Patrimoine	623 171	6 650 220	1.98987	46.94776
48	12,7	13,4	E5	Condé	RN918 entre Issoudun et Ambrault	Axe	621 405	6 642 748	1.96794	46.88029
49	14,5	14,8	E1	Saint-Hilaire-en-Lignières	RD925 à l'ouest de Lignières	Axe	635 481	6 628 776	2.15472	46.75600
50	14,6	15,4	E12	Les Bordes	RD960 au nord-est d'Issoudun	Axe	621 299	6 652 535	1.96486	46.96838
51	18,7	19,9	E9	Saint-Loup-des-Chaumes	A20 au niveau de Saint-Loup-des-Chaumes	Axe	655 186	6 636 184	2.41215	46.82432
52	24,6	25,3	E11	Bourges	Sommet de la tour nord de la cathédrale de Bourges	Patrimoine	654 359	6 664 880	2.39844	47.08262
A	0,7	1,2	E8	Ségry	Potager de l'abbaye de la Prée	Patrimoine	633 943	6 645 410	2.13216	46.90561
B	1,5	1,9	E3	Mareuil-sur-Arnon	Hameau du Petit Malleray	Tourisme	637 639	6 642 393	2.18114	46.87879
C	1,5	2,5	E9	Primelles	Église Saint-Laurent à Primelles (bis)	Patrimoine	640 102	6 645 055	2.21312	46.90299
D	2,6	3,0	E1	Mareuil-sur-Arnon	RD14 au sud de Mareuil-sur-Arnon	Tourisme	637 307	6 640 923	2.17697	46.86553
E	4,4	5,1	E12	Saint-Ambroix	RD18 au nord de Saint-Ambroix	Tourisme	633 997	6 651 039	2.13206	46.95629
F	5,5	6,2	E5	Chouday	Chouday - arrivée nord via la RD9a	Patrimoine	628 791	6 646 272	2.06436	46.91283
G	8,1	8,8	E12	Chârost	Chârost - sortie sud via la RD18	Tourisme	633 436	6 654 711	2.12415	46.98929
H	8,8	9,8	E9	Corquoy	GR41 à l'est du hameau de la Petite Roche	Patrimoine	647 359	6 644 094	2.30856	46.89494
I	9,2	10,0	E12	Issoudun	Issoudun - sortie est via la RD8	Lieux de vie et d'habitat	625 828	6 649 248	2.02495	46.93930
J	10,1	10,3	E4	Montlouis	Montlouis - arrivée sud via route communale	Patrimoine	642 269	6 635 028	2.24286	46.81290
K	12,1	13,3	E9	Châteauneuf-sur-Cher	Châteauneuf-sur-Cher - arrivée est via la RD14	Patrimoine	649 624	6 639 797	2.33787	46.85643
L	12,1	13,3	E4	Châteauneuf-sur-Cher	GR41 au sud de Châteauneuf-sur-Cher	Patrimoine	648 741	6 638 123	2.32738	46.84129
M	10,7	11,9	E9	Châteauneuf-sur-Cher	Château de Châteauneuf-sur-Cher (bis)	Patrimoine	648 205	6 640 076	2.32012	46.85883



# LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE



## Aires d'étude

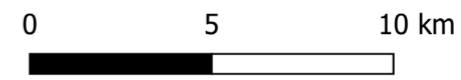
- Zone d'Implantation Potentielle
- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée

## Thématique principale traitée par le photomontage

- ♣ Axe
- ♣ Lieux de vie et d'habitat
- ♣ Patrimoine et tourisme

## Contexte éolien

- En exploitation
- Accordé
- En instruction



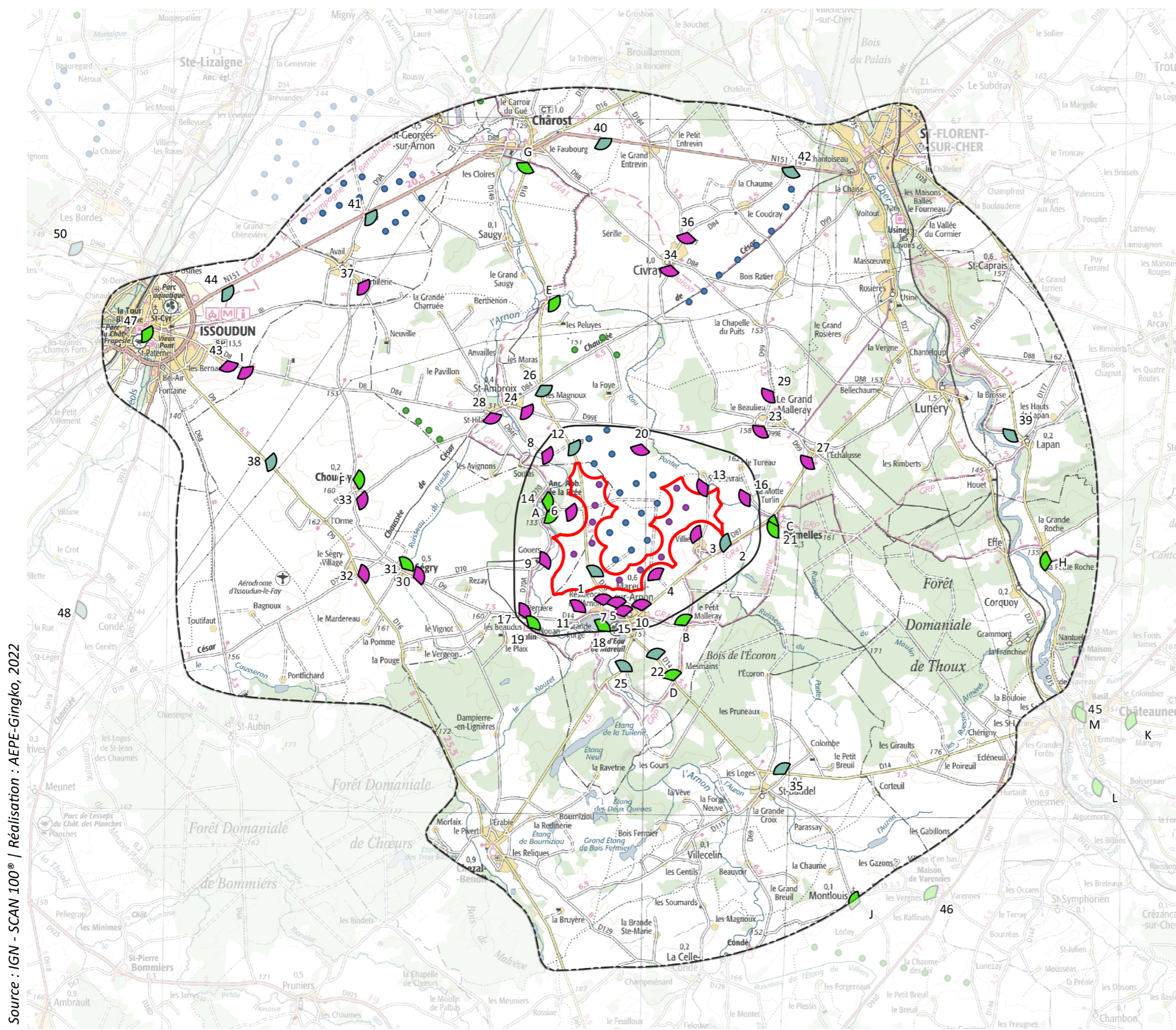
Source : IGN - SCAN 100® | Réalisation : AEPE-Gingko, 2022



La localisation des points de photomontages à l'échelle de l'aire d'étude éloignée



# LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE



**Aires d'étude**

- Éoliennes projetées
- ▭ Zone d'Implantation Potentielle
- ▭ Aire d'étude immédiate
- ▭ Aire d'étude rapprochée

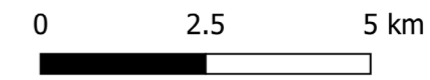
**Thématique principale traitée par le photomontage**

- ▭ Axe
- ▭ Lieux de vie et d'habitat
- ▭ Patrimoine et tourisme

**Contexte éolien**

- En exploitation
- Accordé
- En instruction

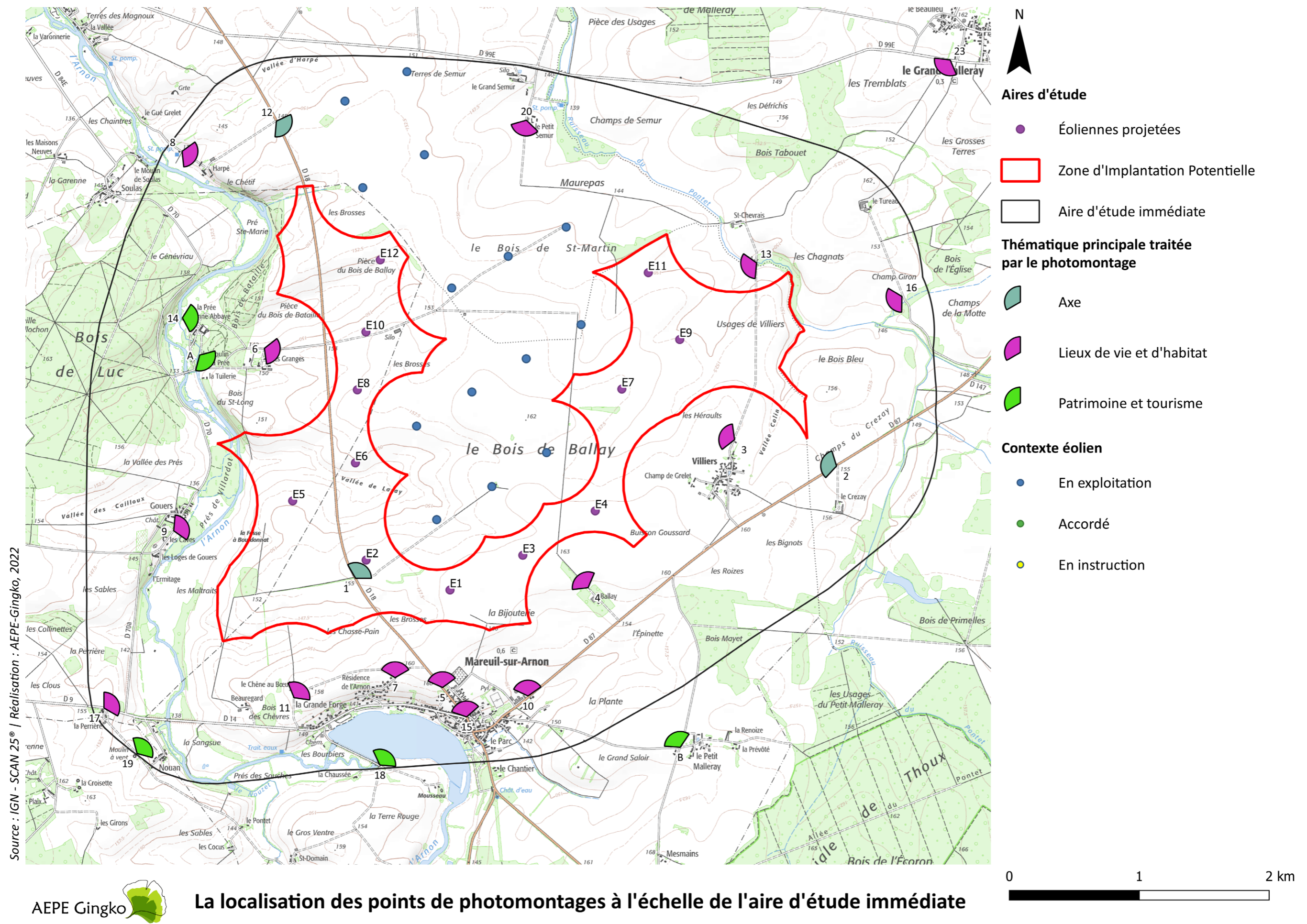
Source : IGN - SCAN 100® | Réalisation : AEPE-Gingko, 2022



La localisation des points de photomontages à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée



# LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE



La localisation des points de photomontages à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

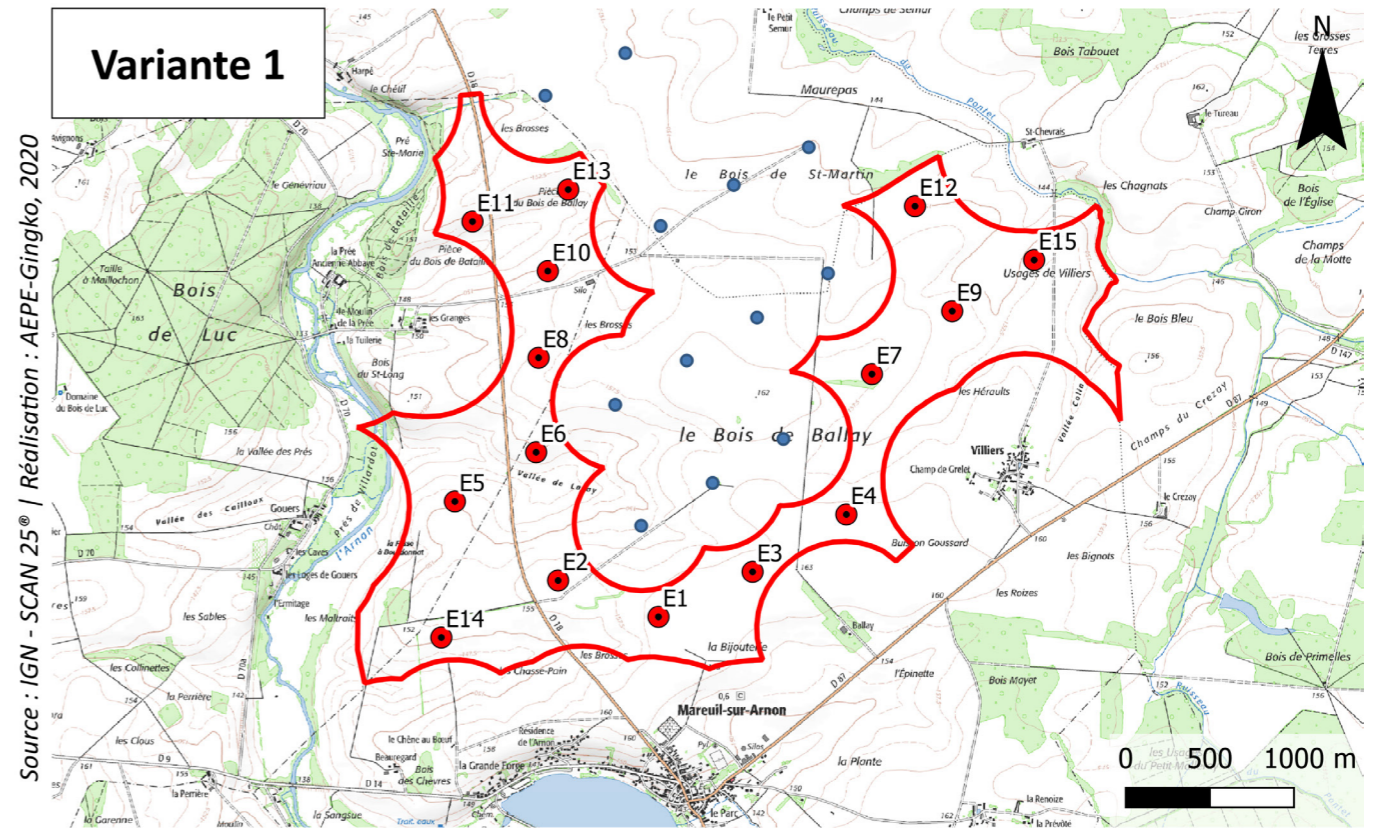
# COMPARAISON DE VARIANTES





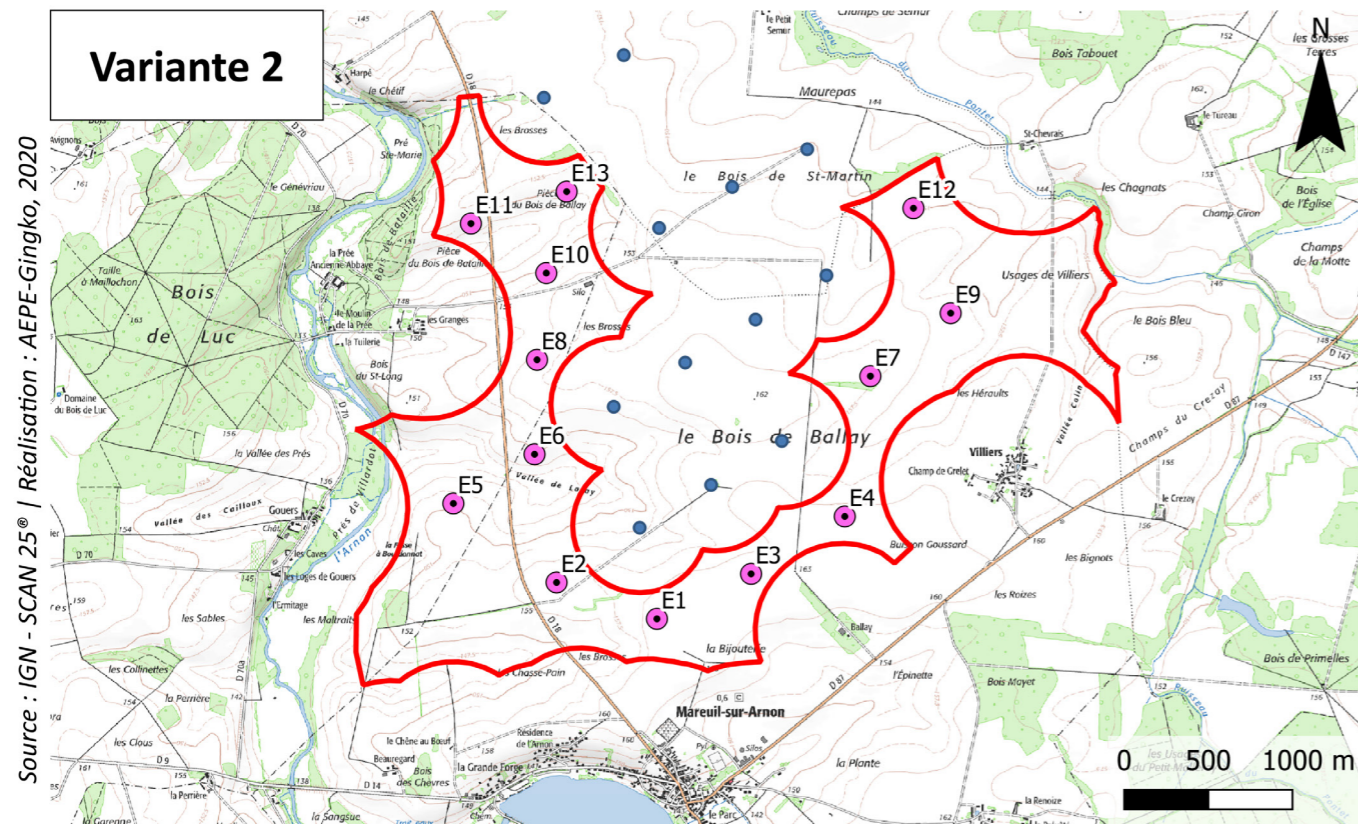
# LES VARIANTES COMPARÉES



Les cartes ci-contre présentent les différentes variantes comparées :

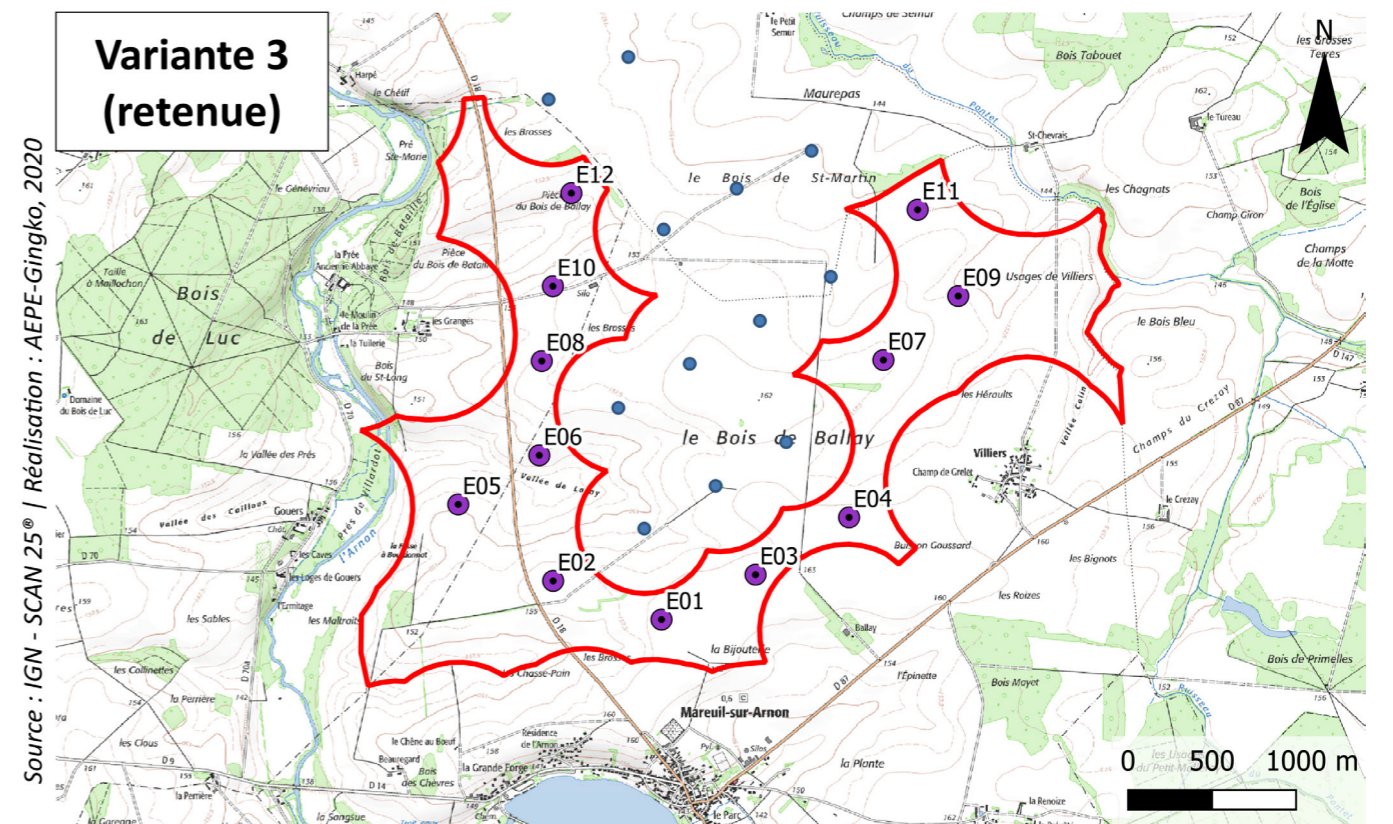
- La **variante n°1** propose 15 éoliennes s'alignant sur les lignes formées par les parcs en exploitation de Forge et de Bois Ballay. L'ensemble s'oriente selon un axe sud-ouest / nord-est. Le gabarit des machines est de 180 m bout de pale (150 m de diamètre de rotor – moyeu à 105 m).
- La **variante n°2** propose 13 éoliennes s'alignant sur les lignes formées par les parcs en exploitation de Forge et de Bois Ballay. Par rapport à la variante n°1, l'éolienne à proximité de Mareuil-sur-Arnon, au sud-ouest de la ZIP, est retirée ainsi qu'une éolienne au nord de Villiers. L'ensemble s'oriente selon un axe sud-ouest / nord-est. Le gabarit des machines est de 180 m bout de pale (150 m de diamètre de rotor – moyeu à 105 m).
- La **variante n°3** (retenue) propose 12 éoliennes s'alignant sur les lignes formées par les parcs en exploitation de Forge et de Bois Ballay. Par rapport à la variante n°2, l'éolienne la plus proche de l'Abbaye de la Prée, au nord-ouest de la ZIP, est retirée. L'ensemble s'oriente selon un axe sud-ouest / nord-est. Le gabarit des machines est de 180 m bout de pale (150 m de diamètre de rotor – moyeu à 105 m).



AEPE Gingko  ● Variante 1  Zone d'Implantation Potentielle ● Éoliennes existantes



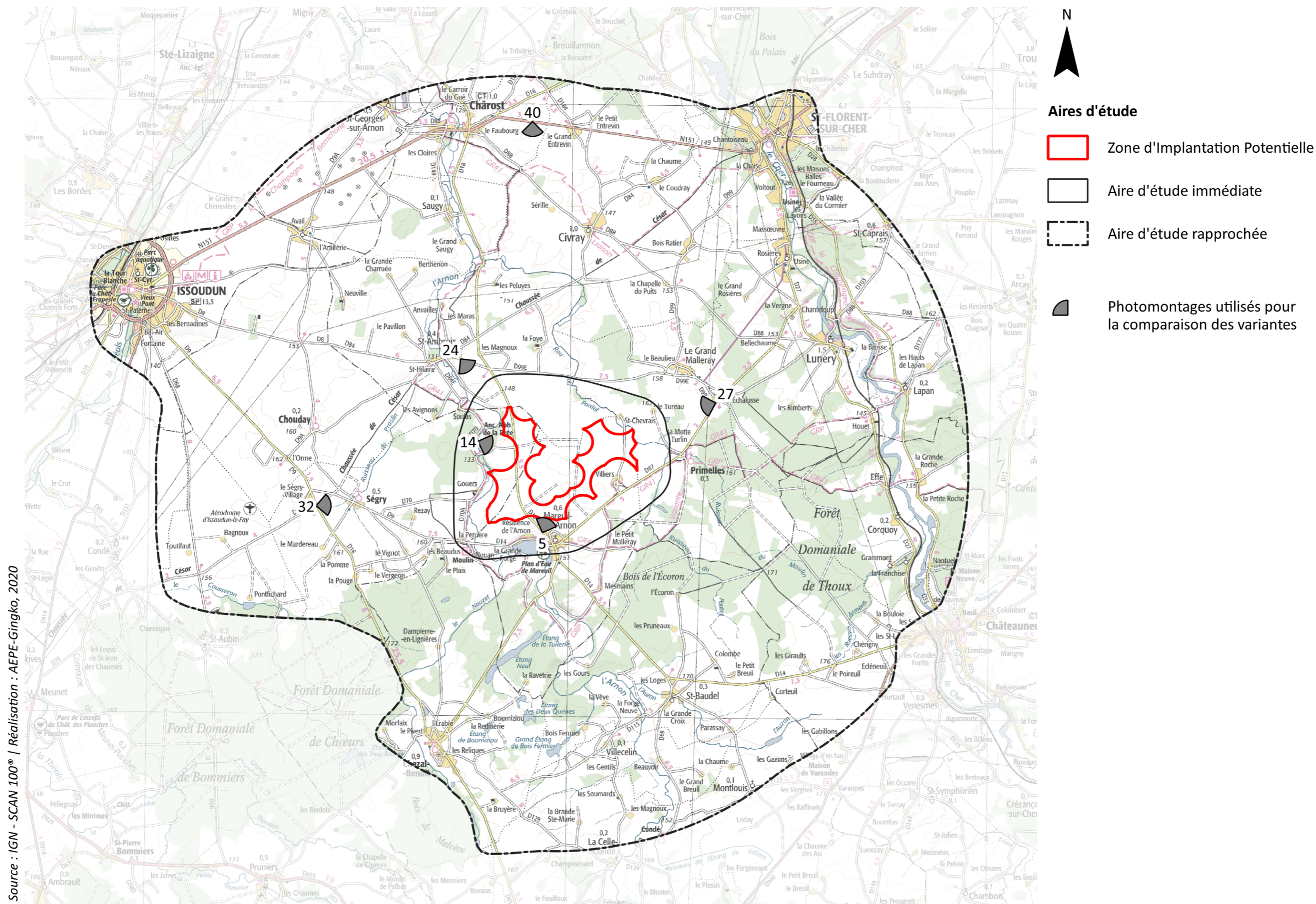
AEPE Gingko  ● Variante 2  Zone d'Implantation Potentielle ● Éoliennes existantes



AEPE Gingko  ● Variante 3  Zone d'Implantation Potentielle ● Éoliennes existantes



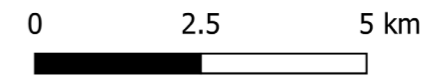
# LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES UTILISÉS POUR LA COMPARAISON DE VARIANTES



Source : IGN - SCAN 100® | Réalisation : AEPE-Gingko, 2020

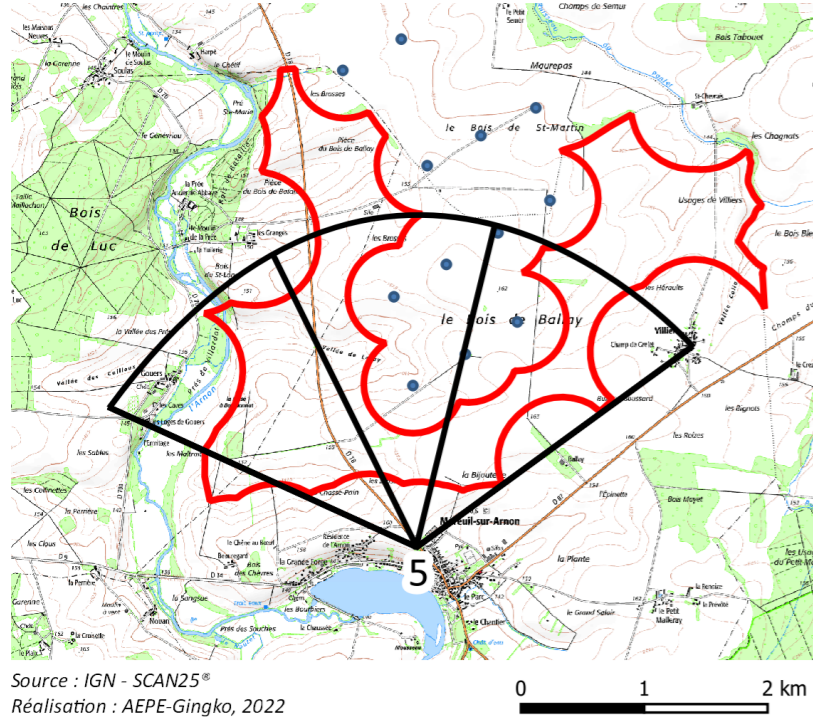


La localisation des points de photomontage utilisés pour la comparaison des variantes à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée





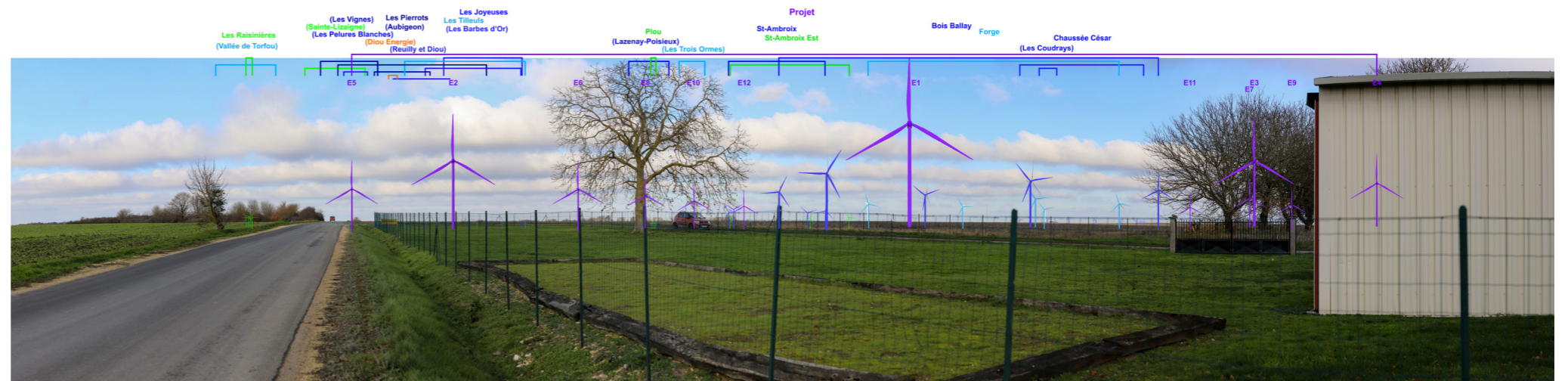
# COMPARAISON DE VARIANTE – Pm 05 – MAREUIL-SUR-ARNON - SORTIE NORD VIA LA RD18



VARIANTE 1  
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2  
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3 (RETENUE)  
VUE FILAIRE - 120°



## COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de photomontage se place en sortie nord du bourg de Mareuil-sur-Arnon, sur la RD18 (secteur sud de la zone de projet). Les éoliennes des différentes variantes apparaissent dans un plan proche et de manière prégnante. On notera tout particulièrement E1 qui a une taille apparente supérieure à celle de l'arbre au centre du panorama. Les éoliennes proposées ceinturent les parcs en exploitation de Bois Ballay, Forge et Saint-Ambroix.

La différence entre les trois variantes proposées concerne le nombre de machines : 15 éoliennes pour la variante 1, 13 éoliennes pour la variante 2 et 12 éoliennes pour la variante 3.

Les variantes 1 et 2 proposent une éolienne supplémentaire au nord-ouest de la zone de projet par rapport à la 3ème variante : E11. Sur cette simulation visuelle, sa présence à l'ouest de la RD18 est peu impactante au vu du nombre d'aérogénérateurs déjà présents sur cette portion du territoire et elle ne fait pas augmenter l'emprise visuelle horizontale du motif éolien.

La variante 1 propose encore deux autres éoliennes supplémentaires : E14 et E15. Sur cette simulation visuelle, l'ajout d'E15 tout à l'est de la zone de projet n'est pas perceptible (elle est masquée par un bâtiment au premier plan). Son éloignement au point d'observation (3,7 km) permet de l'intégrer aisément et discrètement au reste du contexte éolien. E14, située au sud-ouest de la zone de projet, apparaît dans des proportions similaires à E2. Elle provoque un étirement significatif de l'emprise horizontale du motif éolien en ajoutant 25° à cet angle.

**Le fait que la variante 2 propose une éolienne de plus que la variante 3 ne permet pas de départager ces deux propositions d'implantation et les rend équivalentes. La variante 1 quant à elle, par l'ajout de l'éolienne E14, ne paraît pas optimale depuis ce point de vue puisque cette éolienne supplémentaire étire significativement le motif éolien. Les variantes 2 et 3 sont donc préférables d'un point de vue paysager.**



VARIANTE 1 - PHOTOMONTAGE - 120°



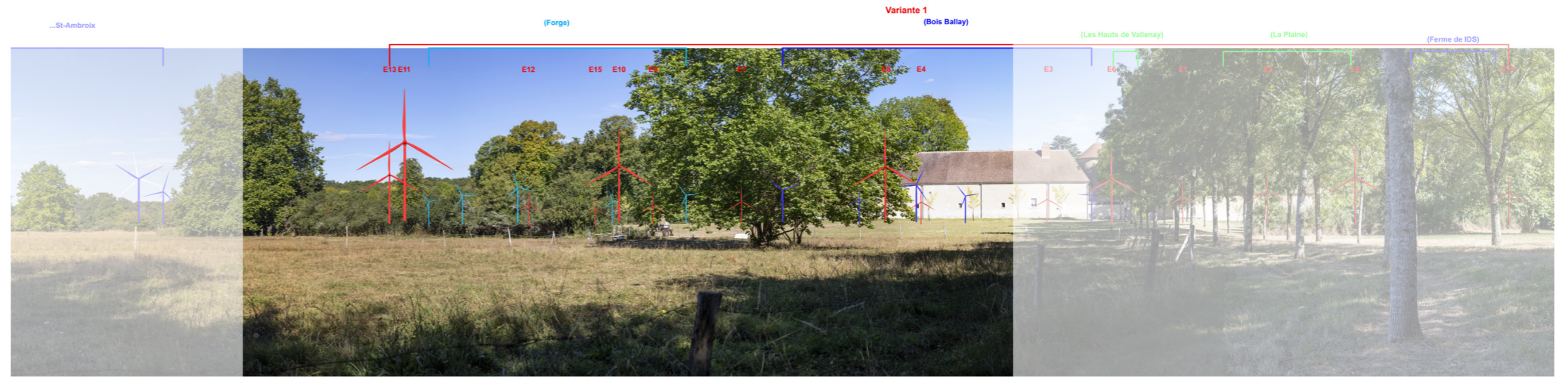
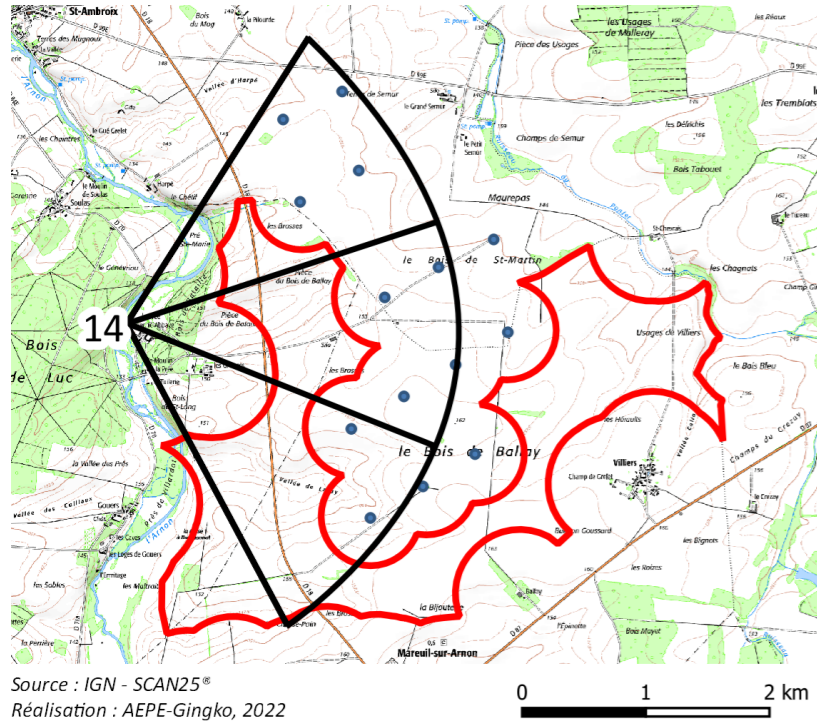
VARIANTE 2 - PHOTOMONTAGE - 120°



VARIANTE 3 (RETENUE) - PHOTOMONTAGE - 120°



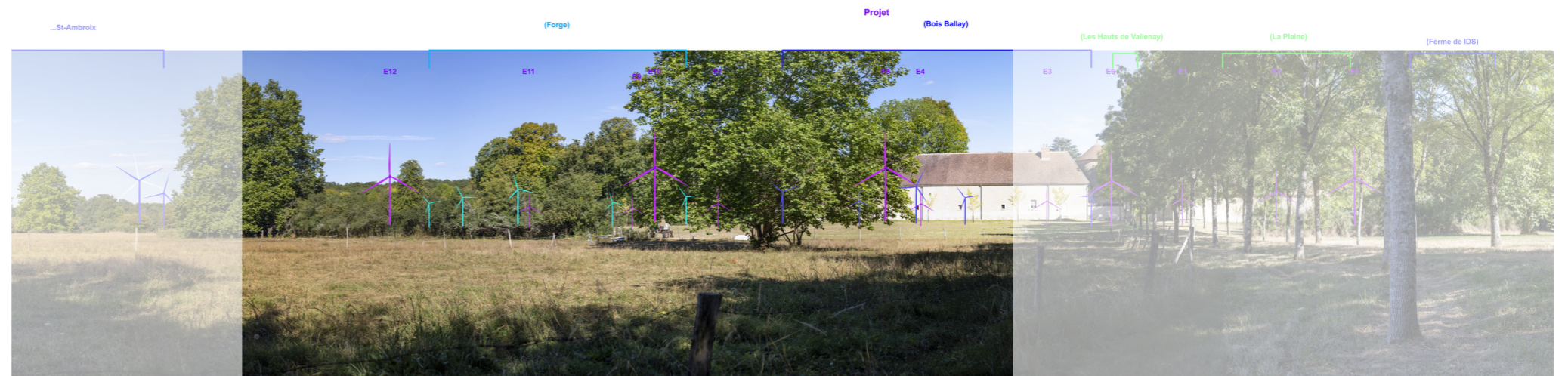
# COMPARAISON DE VARIANTE – Pm 14 – ABBAYE DE LA PRÉE



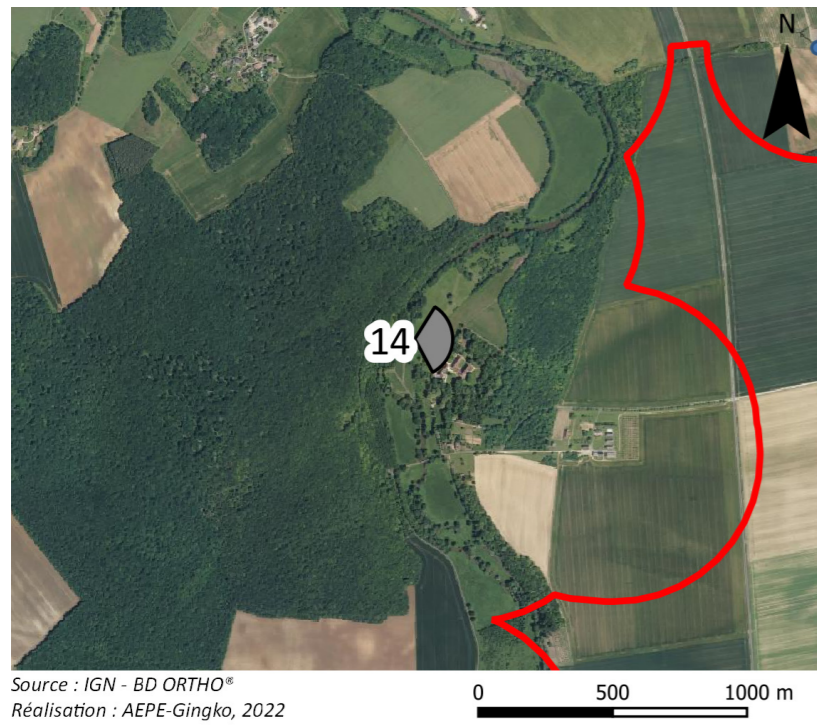
VARIANTE 1  
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2  
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3 (RETENUE)  
VUE FILAIRE - 120°





## COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Le point d'observation est placé au niveau de l'ancienne abbaye de la Prée, monument historique proche de la Zone d'Implantation Potentielle. L'édifice se situe en point bas dans un environnement arboré. De ce fait, la majorité des éoliennes proposées dans les différentes variantes ne sont pas visibles et seul le parc de Saint-Ambroix est à ce jour perceptible.

Dans les cas des variantes 1 et 2, deux aérogénérateurs sont clairement visibles à l'arrière de la végétation ; il s'agit d'E11 et E13. E11 étant très proche de la vallée de l'Arnon, elle domine largement les structures arborées et crée un contraste d'échelle.

En ce qui concerne la variante 3, seule E12 est visible. Elle correspond en fait à l'éolienne E13 des variantes précédentes. Son relatif éloignement à la vallée la rend moins prégnantes qu'E11 dans les propositions 1 et 2.

Dans tous les cas représentés ici, les autres machines sont masquées par la végétation, hormis E10 qui laisse percevoir une extrémité de pale.

**La variante 3 apparaît clairement ici comme la proposition d'implantation la plus adaptée. Une seule éolienne est visible alors que deux machines sont perceptibles dans le cas des variantes 1 et 2.**

VARIANTE 1  
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2  
PHOTOMONTAGE - 60°

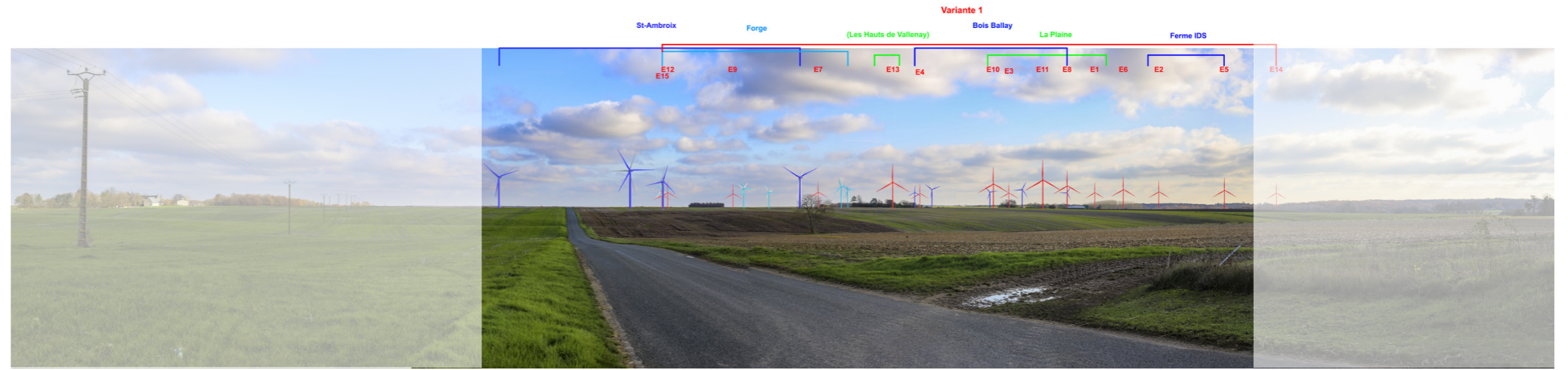
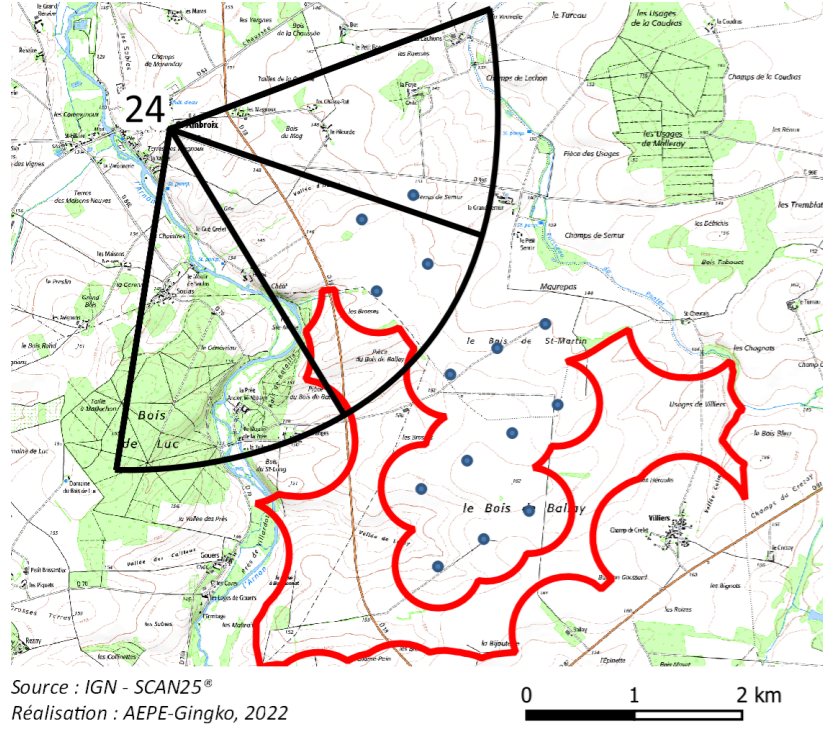


VARIANTE 3 (RETENUE)  
PHOTOMONTAGE - 60°





# COMPARAISON DE VARIANTE – PM 24 – SAINT-AMBROIX - SORTIE EST VIA LA RD99E



VARIANTE 1  
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2  
VUE FILAIRE - 120°





## COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de photomontage est situé en sortie est du bourg de Saint-Ambroix, au nord-ouest de la zone de projet. Les abords dégagés de cet axe permettent de bien appréhender les différentes variantes. Elles se dessinent nettement dans un plan relativement proche et se placent dans la continuité des parcs déjà existants ; elles étirent de ce fait l'emprise visuelle horizontale du motif éolien. La présence de quelques éléments végétaux permet de filtrer la base des machines sans toutefois diminuer leur prégnance. L'ensemble formé par les différents parcs est cohérent dans tous les cas dans le sens où ils ne semblent ne former qu'une seule entité.

La différence de nombre de machines entre les trois propositions d'implantation n'est pas évidente depuis ce point. En effet, la multiplicité des éoliennes sur cette portion de territoire, avec la présence des parcs en exploitation de Saint-Ambroix, Forge et Bois Ballay, tend à fondre les éoliennes supplémentaires dans un contexte éolien déjà existant. De plus, l'angle visuel horizontal occupé par les trois variantes est similaire.

La différenciation des variantes se joue donc dans le détail. On observe par exemple qu'E11, dans les variantes 1 et 2, est en première ligne et est donc de taille apparente plus importante que la majorité des autres éoliennes. Étant absente de la 3ème variante, on note un impact légèrement moindre pour cette proposition. De même, l'ajout d'E14 dans la variante 1 étire de quelques degrés l'emprise horizontale du motif éolien.

**Globalement, les trois variantes sont donc très similaires visuellement malgré des variations dans le nombre de machines les composant. Toutefois, avec une analyse plus fine, la variante 3 ressort comme plus adaptée.**

VARIANTE 1  
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2  
PHOTOMONTAGE - 60°

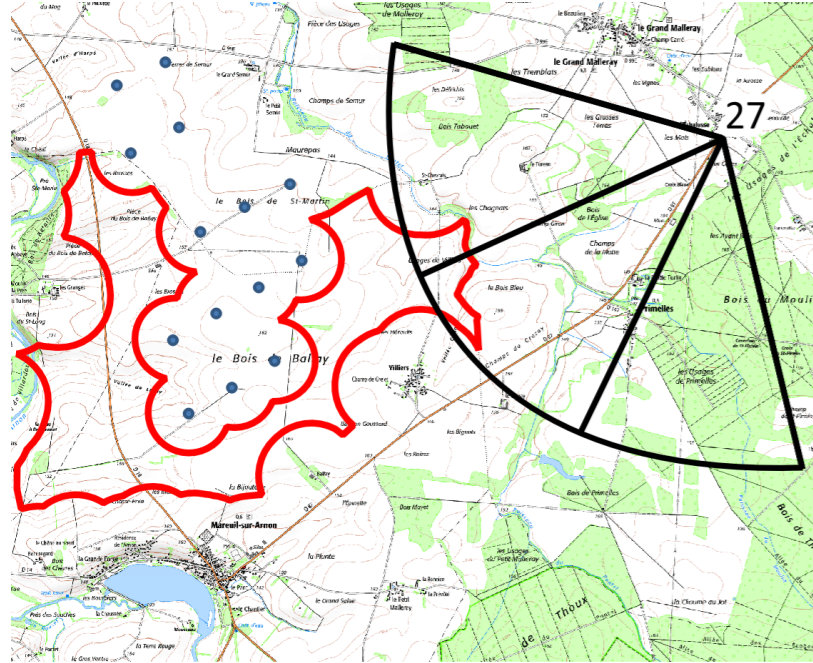


VARIANTE 3 (RETENUE)  
PHOTOMONTAGE - 60°





# COMPARAISON DE VARIANTE – Pm 27 – GRAND-MALLERAY - SORTIE SUD VIA LA RD87



Source : IGN - SCAN25®  
Réalisation : AEPE-Gingko, 2022

0 1 2 km



VARIANTE 1  
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2  
VUE FILAIRE - 120°



Source : IGN - BD ORTHO®  
Réalisation : AEPE-Gingko, 2022

0 500 1000 m



VARIANTE 3 (RETENUE)  
VUE FILAIRE - 120°



## COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ces photomontages permettent l'analyse des différentes variantes d'implantation depuis le sud du bourg de Grand Malleray, situé au sud-est de la Zone d'Implantation Potentielle. Les diverses propositions d'implantation et les parcs de Saint-Ambroix, Forge et Bois Ballay y sont visibles dans un plan relativement proche. Les éoliennes prennent place à l'arrière d'un cordon arboré formé par les bois de Tabouet et de l'Église qui tronquent leur base. Les aérogénérateurs projetés englobent ici les éoliennes en exploitation et certaines d'entre elles sont donc situées plus en avant.

Comme pour le point de photomontage n°24 analysé à la page précédente, les trois variantes sont visuellement très similaires depuis ce point. L'angle visuel qu'occupent les différentes propositions est presque identique et les éoliennes viennent dans tous les cas densifier l'éolien dans un angle qu'il occupe déjà. Il faut donc là aussi entrer dans le détail pour différencier les 3 variantes.

Premièrement, E15, présente seulement dans la variante 1, se place dans un plan proche par rapport au point d'observation. Elle est en première ligne et a donc une taille apparente plus élevée que la plupart des autres éoliennes (en projet ou en exploitation). De ce fait, elle fait légèrement augmenter la prégnance de la 1ère variante en comparaison des variantes 2 et 3.

Deuxièmement, les ajouts d'E14 dans le cas de la première proposition, et d'E11 dans les cas des variantes 1 et 2 ajoutent des effets de brouillage supplémentaires en se superposant avec des éoliennes projetées ou en exploitation, ce qui n'est pas le cas pour la variante 3 qui est exempt de ces deux éoliennes.

**Cela amène donc à conclure que la 3ème proposition d'implantation est la plus adaptée puisqu'elle présente moins de machines.**

VARIANTE 1  
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2  
PHOTOMONTAGE - 60°

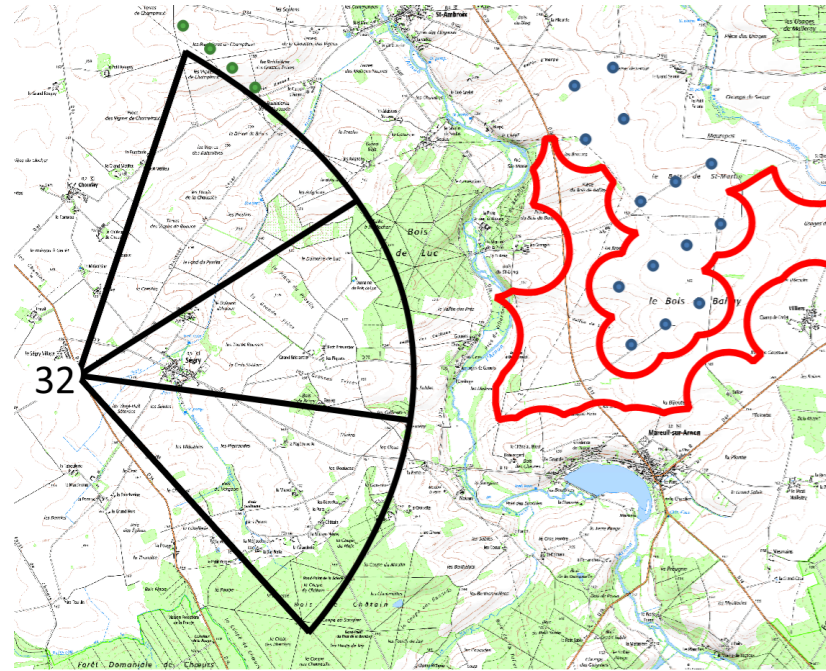


VARIANTE 3 (RETENUE)  
PHOTOMONTAGE - 60°



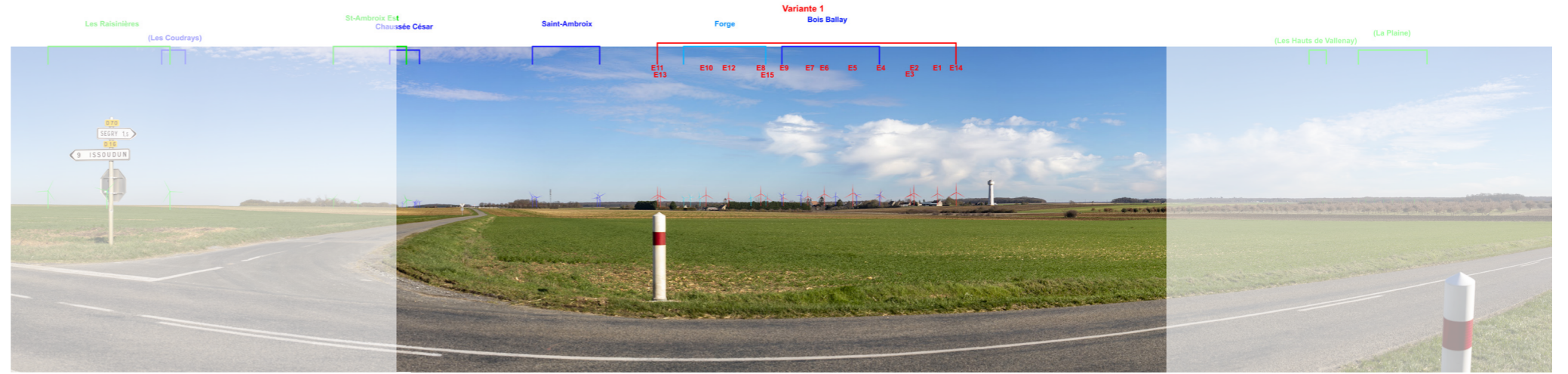


# COMPARAISON DE VARIANTE – PM 32 – SÉGRY VILLAGE ET RD16



Source : IGN - SCAN25®  
Réalisation : AEPE-Gingko, 2022

0 1 2 km



VARIANTE 1  
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2  
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3 (RETENUE)  
VUE FILAIRE - 120°



Source : IGN - BD ORTHO®  
Réalisation : AEPE-Gingko, 2022

0 500 1000 m



## COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de photomontage permet d'appréhender les différentes propositions d'implantation depuis l'ouest de la zone de projet. Il se place plus précisément au niveau de Ségry Village, sur la RD16. Les parcs proposés s'étendent dans un plan semi-éloigné, à l'arrière de la silhouette de bourg de Ségry. De taille apparente inférieure à celle du château d'eau, les éoliennes projetées et celles des parcs de Forge et Bois Ballay dominant tout de même le bourg.

Comme pour les simulations visuelles précédentes, on ne note pas de différences significatives entre les 3 schémas d'implantation ; ici encore, il faut entrer dans une analyse plus détaillée. Plusieurs points ressortent ainsi :

- E14 étire très légèrement l'emprise visuelle du projet vers le château d'eau dans le cas de la variante 1 ;
- E11 induit un effet de brouillage supplémentaire dans les variantes 1 et 2 ;
- E15 induit un effet brouillage supplémentaire dans le cas de la variante 1 ;
- E7, éolienne commune à toutes les variantes d'implantation, se place légèrement plus à gauche sur la variante 3. De ce fait, elle se superpose avec une éolienne du parc de Bois Ballay mais s'écarte du clocher de l'église. Dans les propositions 1 et 2, E7 est en covisibilité directe avec l'édifice religieux.

**Pour ces raisons, la variante 3 semble être la plus adaptée (moins d'effet de brouillage, emprise visuelle légèrement moindre et effet de surplomb de l'église de Ségry moins marqué).**

VARIANTE 1  
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2  
PHOTOMONTAGE - 60°

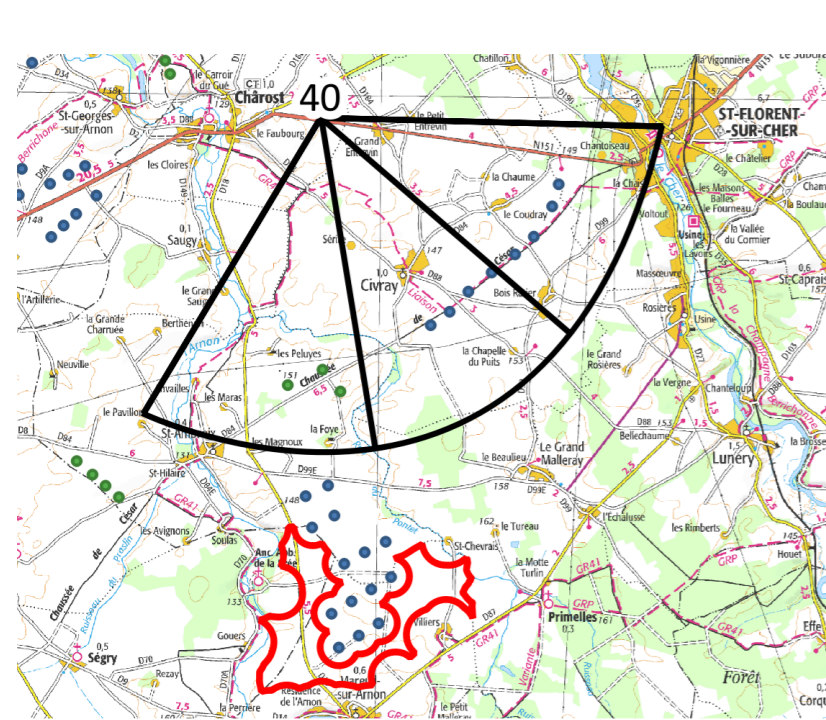


VARIANTE 3 (RETENUE)  
PHOTOMONTAGE - 60°





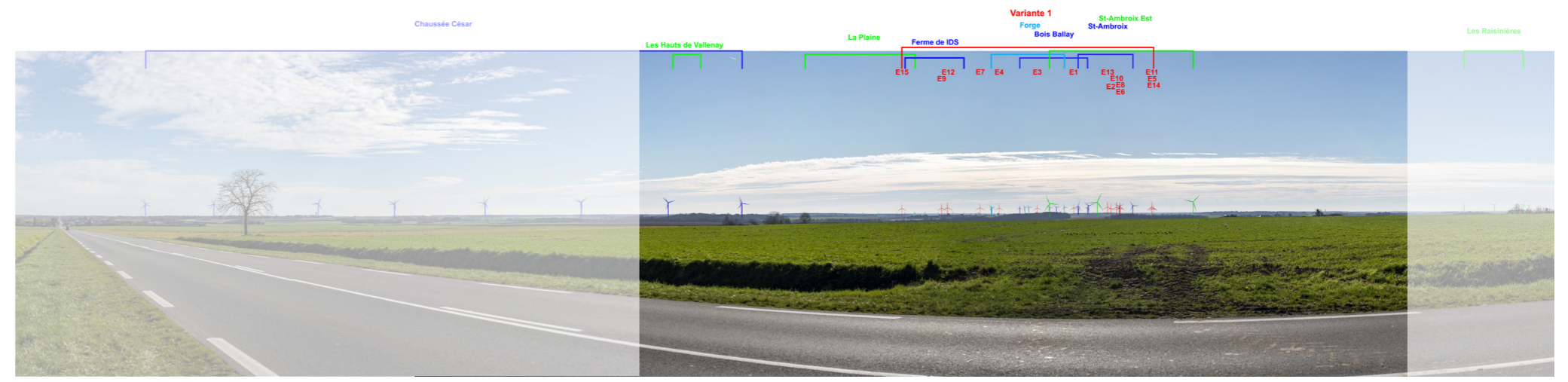
# COMPARAISON DE VARIANTE – Pm 40 – RN151 ENTRE ISSOUDUN ET CHÂROST



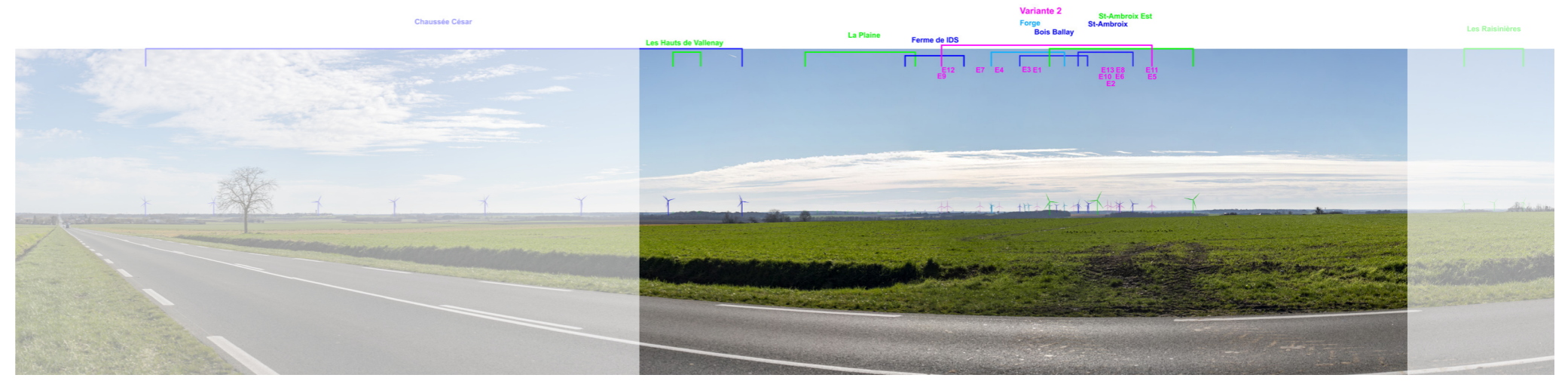
Source : IGN - SCAN100®  
Réalisation : AEPE-Gingko, 2022



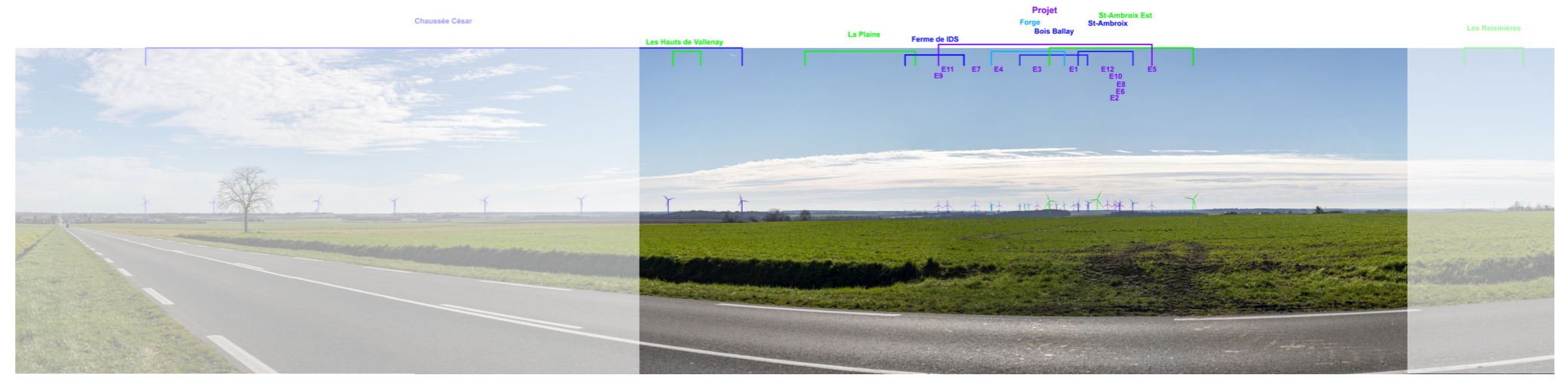
Source : IGN - BD ORTHO®  
Réalisation : AEPE-Gingko, 2022



VARIANTE 1  
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2  
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3 (RETENUE)  
VUE FILAIRE - 120°



## COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ces photomontages ont pour but d'apprécier les 3 variantes dans des vues lointaines. Le point d'observation se situe au nord de la Zone d'Implantation Potentielle, sur la RN151. Les abords dégagés de cet axe routier permettent une bonne appréhension des propositions d'implantation. Elles apparaissent à l'horizon, et s'intègrent aux parcs de Saint-Ambroix, Forge et Bois Ballay. À gauche du panorama, les éoliennes de la Chaussée de César Nord et Sud s'alignent dans un plan relativement proche.

Même si les variantes 1 et 2 proposent plus d'éoliennes que la variante 3, elles sont toutes semblables à cette distance. Seule la présence d'E15 dans la variante 1 apporte une légère distinction puisqu'elle s'isole du reste du projet et tend à étirer le motif éolien vers la gauche. Ceci constitue le seul élément permettant de différencier les trois suggestions d'implantation.

**La variante 1 est donc la moins adaptée d'un point de vue paysager. Les variantes 2 et 3 sont quant à elles plus acceptables.**

VARIANTE 1  
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2  
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 3 (RETENUE)  
PHOTOMONTAGE - 60°





